

Procès-verbal en résumé de l'Assemblée Générale du 18 mars 2018

La vice-présidente Gaby Heimann souhaite la bienvenue aux 39 membres et aux 2 visiteurs présent. Elle constate que les invitations ont été envoyées dans les délais. La **convocation** de l'assemblée est donc conforme à la loi.

Sont proposées comme **scrutateurs** Claudia Kleinholz et Nina Chiastra, elles sont élues à l'unanimité.

Gaby Heimann remercie les membres du Comité sortant, Herbert Staub, Catrina Langenegger et Martin Rubeli, pour le travail effectué.

Le **procès-verbal** de l'AG du 19 mars 2017 est accepté à l'unanimité.

Les rapports de la vice-présidente et de la présidente de la Commission d'Élevage ont été envoyés avec la convocation. Ils ne seront pas lus. Les deux rapports sont acceptés à l'unanimité.

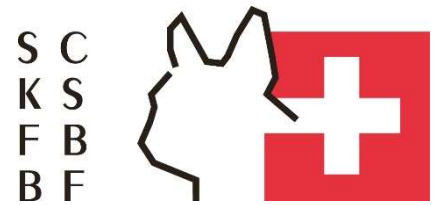
Les **comptes 2017** et le **budget 2018** sont distribués sur place. Sandra Strebel lit le rapport. On a pu faire des économies dans les frais administratifs. A cause des plus grosses dépenses dans la rubrique articles du Club/calendrier/ et t-shirt ainsi que par le fait d'une diminution du nombre de membres, les dépenses sont plus élevées que les recettes. Le Comité a donc décidé de la liquidation de la boutique pour le courant de l'année. Les réviseurs Désirée Chiastra et Ramona Gehrig ont contrôlé les comptes le 25 février 2018. Les deux réviseurs ne peuvent être présent aujourd'hui. Nina Chiastra a reçu une procuration écrite et lit donc le rapport des réviseurs. Les comptes annuels et le budget sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne la décharge à la caissière et au comité.

Le comité a analysé la situation financière. La diminution du nombre de membres et l'abonnements des revues officielles sont des poids lourds. La suppression de l'obligation de prendre l'abonnement de HUNDE/CYNO a été pris en considération. Le comité est arrivé à la conclusion que cette suppression aurait des répercussions négatives. Les non éleveurs n'auraient plus de raisons plausibles pour rester membres du CSBF. Le comité propose donc une hausse de la **cotisation annuelle de CHF 5.- pour 2019**. Par comparaison avec les autres clubs de race, nous restons avec cette cotisation dans les bornes inférieures. L'AG acceptent avec 32 voix pour l'augmentation de la cotisation des membres

La **compétence en matière des** dépenses du comité reste la même et est accepté par l'AG par unanimité.

2018 n'est pas une **année d'élection ordinaire**. En principe nous ne devons pas procéder à des élections puisque le comité avec ses 5 membres est fonctionnel et capable de prendre des décisions. Le comité propose de ne pas élire de président aujourd'hui mais de continuer à travailler avec l'actuelle composition du comité pour amener un peu de calme au club. L'AG accepte cette proposition avec 29 voix (6 contre et 4 abstentions). De sorte que Gaby Heimann continuera à diriger le club jusqu'à l'AG 2019. Le comité propose Heidi Leibundgut en tant qu'assesseur/se. Elle est élue par 35 voix. Désirée Chiastra und Ramona Gehrig sont pour cette année élues en tant que réviseurs. Claudia Kleinholz est élue en tant que **réviseur remplaçante**.

Le CSBF a droit à 3 participants au max. pour l'**Assemblée des délégués** du 28 avril 2017 à Breitenbach. L'ordre du jour n'est pas encore publié. On peut par contre



supposer que les thèmes principaux seront la banque des données des membres, le financement du centre de compétence et probablement « l'élargissement des directives vertes ». Les personnes intéressées à participer à cette Assemblée sont priées d'en avvertir le comité.

Gaby Heimann informe que toutes les sections doivent actualiser leurs statuts suivant le modèle des statuts de la SCS. Malgré le fait que nous avons révisé nos statuts l'an dernier, nous devons accepter une révision totale lors de l'AG 2019.

Il nous faut aujourd'hui voter au sujet de 2 **requêtes** de la commission d'élevage ainsi que sur le règlement des taxes et de la banque des données de la SCS.

La première requête concerne le test d'effort. Ce test sera formulé dans le règlement d'élevage, de sorte qu'il fera partie intégrante des examens d'autorisation à l'élevage. La manière exacte de procéder et la mise en pratique seront formulés dans un règlement à part en annexe au règlement d'élevage. Le règlement ne doit à ce stade plus qu'être accepté par l'AG. Le comité central de la SCS n'aura plus à le reconsidérer. La commission d'élevage a pour but de pouvoir mettre les adaptations en pratique plus rapidement. Il en résulte une discussion animée au sujet du thème choisi « bruits respiratoires ». Elisabeth Feuz fait une requête ordinaire qui est acceptée par l'AG. La surveillante d'élevage, Sabine Jörg, déclare que la commission d'élevage va adapter le thème « bruits respiratoires ». La requête 1 est acceptée par 32 voix (7 contre).

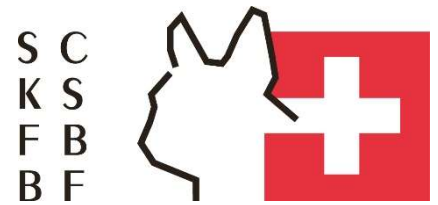
Pour la deuxième requête, il s'agit des interventions médicales et chirurgicales faites aux chiens d'élevage après les examens d'autorisation à l'élevage. Après les examens d'autorisation à l'élevage, nous ne revoyons plus ces bouledogues, donc nous ne pouvons pas savoir quelles interventions médicales ils ont subi. C'est pourquoi la commission d'élevage propose que les éleveurs doivent signaler les interventions. La deuxième requête est acceptée par unanimité.

La requête 3 concerne les adaptations du règlement des taxes. L'AG accepte le nouveau règlement des taxes avec 28 voix pour. Il entre en vigueur dès sa publication dans les organes officiels.

Les requêtes 4 et 5 concernent l'introduction de la banque des données de la SCS. Le comité est arrivé à la conclusion que la banque de données projetée apportera un allègement administratif et financier pour le CSBF. Pour pouvoir déjà en profiter en 2019, le comité propose d'accepter la requête 4 concernant le transfert des données et la révision partielle des statuts concernant la protection des données. Les requêtes 4 et 5 sont acceptées avec 36 voix pour (3 contre). Les requêtes 4 et 5 ne pourront être mise en application que si l'assemblée des délégués accepte la banque de données. Sinon nos statuts restent tels quels.

Le **programme annuel 2018** est rapidement présenté. Le comité a décidé de reporter le show du club pour des raisons financières. Une session d'éleveurs est planifiée le 2 septembre avec comme sujet le dos du chien exposé par Dr. med. vet. Urs Geissbühler. Pour l'instant rien que 2 manifestations sont concrètement organisées. Les membres qui voudraient organiser une rencontre, peuvent volontiers le signaler au comité. Le programme annuel est visible sur le site et est actualisé régulièrement.

Sous **Divers**, Tim Kleinholz fait rapidement part des informations statistiques au sujet du site internet. Il constate que les visites se font principalement par portable et que



les visiteurs proviennent surtout de la région zurichoise. La partie francophone est très peu visitée. L'intérêt principal se porte sur les chiots. Sabine Jörg renseigne sur quelques points des prochains examens d'autorisation à l'élevage, c'est-à-dire le délai d'inscription du 5 avril, examens 22 avril, juge de conformité au standard Elisabeth Feuz, juge de comportement Hans Ulrich Häberli et test d'effort Dr. med. vet. Yvonne Jaussi.

Nina Chiastra et Gaby Heimann étaient présentes à la conférence de presse qui a eu lieu après l'exposition HUND 2018 à Winterthour. Nina Chiastra rapporte sur le déroulement de la séance et sur le contenu de la campagne de L'Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux. Il s'agissait principalement du sujet de l'élevage et de la souffrance. Ceci ne concerne en tout cas pas seulement nos bouledogues. Il faut souligner que le CSBF n'est pas d'accord avec la photo de la mise en page de cette campagne et qu'il l'a communiqué à la SCS.

Jens Kellert informe au sujet de la partie exposition 2017. En 2018 les juges de race seront déjà invités.

Heinz Mathys prend la parole. Il a demandé à la vétérinaire cantonale d'Argovie, quelles sont les conséquences de la nouvelle ordonnance de la protection des animaux sur les expositions. Il n'a pas obtenu de réponse concrète à ce sujet. Elisabeth Feuz réplique que ce n'est pas judicieux si tout un chacun cherche à avoir de telles informations. La direction des expositions de la SCS s'occupe de ce sujet. Elle confirme que pour cette année il n'y aura pas de restrictions attendues.

Charlotte et Vidan Damljanovic reçoivent un cadeau pour leur étalon A'Vigdors Sigizmondo. Il a obtenu, dans sa catégorie, à deux reprises le troisième rang aux Crufts.

La prochaine **Assemblée Générale** aura lieu le dimanche 17 mars 2019 à Aarau. Gaby Heimann remercie pour la participation et pour les discussions constructives. Elle clos l'assemblée à 12.30 h et souhaite à tous un bon appétit et un bon retour.

Information :

Le procès-verbal, dans sa totalité (allemand), a été rédigé par Sandra Strebel et peut être lu sur le site internet.

Le comité remercie Anka Obrist pour la traduction